



APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT :

**Présence sur l'espace de l'Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès de
Marseille et de la Ville de Marseille au sein du « PAVILLON INNOVATION » de
« SportMed Summit »**

le 29 avril 2026

1 – Objet de la consultation

Le **SportMed Summit**, évènement de référence dédié à l'innovation sportive, aux sportTech, à la santé et à l'inclusion par le sport, se tiendra le **29 avril 2026 au World Trade Center** à Marseille, réunissant start-up, chercheurs, professionnels du sport, collectivités et acteurs de la santé. Cette année, le salon mettra à l'honneur les Jeux Olympiques d'Hiver, les enjeux de féminisation, d'inclusion, d'écoresponsabilité, de Sport Santé, les perspectives méditerranéennes et européennes du secteur.

Dans le cadre de la feuille de route économique 2023-2030 [« Marseille accélère ! Pour une capitale économique créatrice d'emplois »](#) et de la stratégie touristique 2024-2030 [« Marseille, destination durable et attractive »](#), l'Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès et la Ville de Marseille souhaitent **valoriser 4 entreprises marseillaises de la filière tech inclusive & sport sur leur stand institutionnel**.

2- Interlocuteurs concernés

Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès

Ville de Marseille : Direction de l'Économie, du Tourisme, de l'Emploi, du Commerce et de l'Enseignement Supérieur / Service Filières, Foncier, Rayonnement.

3- Descriptif de l'appel à manifestation d'intérêt

Le présent appel à manifestation d'intérêt vise à sélectionner **4 entreprises, associations et/ou startups** dans les domaines suivants :

- Sport et handicap
- Sport santé / bien-être
- Technologies inclusives pour la pratique sportive
- Sport et innovation numérique (IA, data, capteurs, VR/AR, plateformes, équipements...)

L'objectif est de :

- Valoriser les entreprises marseillaises
- Favoriser leur visibilité nationale et à l'échelle méditerranéenne
- Encourager les partenariats économiques, institutionnels et sportifs

Les lauréats participeront et seront présents sur l'espace de l'Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès et de la Ville de Marseille au sein du Pavillon Innovation, le 29 avril 2026, journée qui sera rythmée par des conférences, des tables-rondes, des rendez-vous professionnels, et des moments de networking.

Chaque lauréat bénéficiera de :

- **1 espace dédié à sa promotion sur le pavillon de 15m²** pour présenter et faire connaître sa/ses solutions durant une journée ;
- Une **visibilité institutionnelle dans la communication** de l'évènement ;
- **2 accréditations professionnelles** « exposant-es » ;
- L'accès aux professionnels, investisseurs, décideurs publics et sportifs ;
- L'accès à toutes les conférences et tables-rondes.

4- Localisation

5- Conditions de participation

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objectif d'identifier et sélectionner **4 acteurs économiques** portant une solution innovante au service de l'industrie du sport.

Nature des candidats :

- Entreprises (startup, TPE/PME)
- Associations ou autres acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire

Les candidats devront :

- Développer leur solution / projet à Marseille
- Faire la preuve d'un modèle économique
- Avoir développé une ou des solutions éprouvées ou en cours d'expérimentation

6- Critères d'appréciation et de notation des dossiers de candidature

La notation des dossiers sera réalisée sur la base des critères suivants (note totale sur 30 points) :

Critère N°1 : Caractère innovant du projet et Viabilité économique (10 points) :

Le candidat devra :

- Présenter son projet, son historique et son caractère innovant et détailler les techniques, solutions et matériaux utilisés,
- Démontrer comment son projet crée de la valeur et génère des avantages économiques tout en assurant une viabilité à long terme.

Critère N°2 : Impact Social et Inclusif (10 points) :

- Contribution à l'accès au sport pour tous
- Inclusion des publics éloignés, fragiles ou en situation de handicap
- Bénéfices sociaux et territoriaux attendus

Critère N°3 : Potentiel de développement et de diffusion (5 points) :

- Potentiel de partenariat et développement au niveau local, national et international : relations entre entreprises, organismes de recherche, acteurs publics, usagers, etc.
- Collaboration et partenariats : Responsabilité environnementale : réduire la consommation de ressources, minimiser les déchets et la pollution, atténuer les effets négatifs sur les écosystèmes, réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles, atténuer le changement climatique, etc.

Critère n°4 : Qualité de l'animation sur le stand (5 points)

- Capacité à démontrer, tester, faire expérimenter la solution
- Intérêt pour le public professionnel du salon

MODALITÉ ADMINISTRATIVES À RESPECTER POUR CANDIDATER

Date limite de dépôt des candidatures : 19 mars 2026

Transmission des candidatures par mail aux adresses suivantes :

- Pour l'Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès : fbonsignour@marseille-tourisme.com

- Pour la Ville de Marseille : vjacquet@marseille.fr

L'objet du mail : Candidature AMI SportMed Summit + nom de la structure